

Saint Louis

ROI DE FRANCE

Cardinal Pie

Panegyrique de saint Louis, roi de France



dom Guéranger

L'année Liturgique

Le XXV août

Saint Louis, Roi de France, confesseur



Marquis André de La Franquerie

Saint Louis, Modèle des Souverains et chefs d'Etat



ÉDITIONS SAINT-REMI

– 2014 –



1214- 2014
8^e centenaire de la naissance de saint Louis

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

LETTRE DU 21 OCTOBRE 1239, DU PAPE GRÉGOIRE IX À SAINT LOUIS

"Dieu, auquel obéissent les légions célestes, ayant établi ici-bas des royaumes différents, suivant la diversité des langues et des climats, a conféré à un grand nombre de gouvernements des missions spéciales pour l'accomplissement de Ses desseins.

Et comme autrefois Il préféra la tribu de Juda à celles des autres fils de Jacob et comme Il la gratifia de bénédictions spéciales, ainsi Il choisit la France, de préférence à toutes les autres nations de la terre, pour la protection de la foi catholique et pour la défense de la liberté religieuse.

Pour ce motif, la France est le Royaume de Dieu même, les ennemis de la France sont les ennemis du Christ.

De même qu'autrefois la tribu de Juda reçut d'en-haut une bénédiction toute spéciale parmi les autres fils du patriarche Jacob ; de même le Royaume de France est au-dessus de tous les autres peuples, couronné par Dieu lui-même de prérogatives extraordinaires. La tribu de Juda était la figure anticipée du Royaume de France.

La France, pour l'exaltation de la foi catholique affronte les combats du Seigneur en Orient et en Occident. Sous la conduite de ses illustres Monarques, elle abat les ennemis de la liberté de l'Église.

Un jour, par une disposition divine, elle arrache la Terre Sainte aux Infidèles ; un autre jour, elle ramène l'Empire de Constantinople à l'obéissance du Siège Romain.

De combien de périls le zèle de ses Monarques a délivré l'Église !

La perversité hérétique a-t-elle presque détruit la foi dans l'Albigeois, la France ne cessera de la combattre, jusqu'à ce qu'elle ait presque entièrement extirpé le mal et rendu à la foi son ancien empire.

Rien n'a pu lui faire perdre le dévouement à Dieu et à l'Église ; là l'Église a toujours conservé sa vigueur ; bien plus, pour les défendre, Rois et Peuples de France n'ont pas hésité à répandre leur sang et à se jeter dans de nombreux périls...

Nos prédécesseurs, les Pontifes romains, considérant la suite non interrompue de louables services, ont dans leurs besoins pressants, recouru continuellement à la France ; la France, persuadée qu'il s'agissait non de la cause d'un homme mais de Dieu, n'a jamais refusé le secours demandé ; bien plus, prévenant la demande, on l'a vue venir d'elle-même prêter le secours de sa puissance à l'Église en détresse.

Aussi, nous est-il manifeste que le Rédempteur a choisi le béni Royaume de France comme l'exécuteur spécial de Ses divines volontés ; Il le porte suspendu autour de Ses reins, en guise de carquois ; Il en tire ordinairement ses flèches d'élection quand, avec l'arc, Il veut défendre la liberté de l'Église et de la Foi, brayer l'impunité et protéger la justice..."



PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE

par le
CARDINAL PIE

prêché dans la cathédrale de Blois le dimanche 29 août 1861
et dans la cathédrale de Versailles le dimanche 27 août 1868.

In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.
Alors que les peuples et les rois s'uniront de concert
pour servir le Seigneur. (Ps. 101.)

MONSEIGNEUR¹,

Deux puissances, trop souvent ennemies, ont rempli le monde du bruit de leurs conflits et des alternatives de leurs succès et de leurs défaites, je veux dire la puissance royale et la puissance populaire. Et loin que l'harmonie et la confiance se soient établies avec le temps entre ces deux rivales, l'Europe nous les montre, depuis le dernier siècle, dans un état de guerre ouverte et permanente : lutttes terribles, d'où sortent des révolutions sans cesse renaissantes, et qui n'ont abouti jusqu'ici qu'à mêler le sang et les larmes des peuples avec le sang et les larmes des rois, sans que cette communauté de malheurs ait pu modérer les passions et rapprocher les esprits.

Où trouver un terme à de si longues, à de si profondes dissensions ?

Droits sacrés des peuples, droits nécessaires des rois, qui mettra d'accord des prétentions qui semblent s'exclure ? Un grand roi prend la parole, et il donne ouverture à une sublime conciliation.

«Peuples, s'écrie-t-il, ne disputons plus sur nos droits res-

¹ Mgr Fabre des Essarts, évêque de Blois, 1847.

Mgr Gros, évêque de Versailles, 1848.

pectifs ; acceptons solennellement un **commun devoir**. Le sujet de discorde entre nous, c'est le commandement ; concertons-nous pour **obéir à Celui qui règne au-dessus des rois comme au-dessus des peuples**. La charte que je propose, et que devront jurer ensemble les peuples et les rois, c'est la charte du ciel, ce sont **les devoirs de tous envers le Seigneur** : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino*. Peut-être nous entendrons-nous mieux sur les choses humaines, quand nous aurons commencé par **nous entendre sur les choses divines**. Droits de la multitude, droits du pouvoir, que tous s'abaissent à la fois devant les droits de Dieu. Et s'il reste sur le front des rois une auréole nécessaire de puissance, ce sera une puissance empruntée, qui s'exercera non point en leur nom, mais **au nom de Dieu**. Et s'il reste aux peuples un devoir de juste sujétion, ce sera une sujétion glorieuse et filiale, qui se reportera non point à l'homme, mais à Dieu dont l'homme est le représentant et le ministre. **Ici-bas comme au ciel, Dieu seul régnera sur tous, et Il sera obéi de tous** : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino*».

Tel est, mes Frères, le traité d'alliance proposé par le grand roi d'Israël ; et j'ose assurer qu'après trente siècles écoulés, **il est encore aujourd'hui impossible de trouver un autre accord solide et durable**. Oui, les questions délicates que le monde moderne a réveillées concernant la nature, l'origine et l'étendue du pouvoir, ne seront résolues que dans ce congrès annoncé par l'Esprit-Saint, et dans lequel la sainte alliance des peuples et des rois signera authentiquement **la reconnaissance du suprême pouvoir de Dieu et de Jésus-Christ, avec l'engagement sincère de servir fidèlement ce pouvoir. CE SPECTACLE S'EST VU SUR LA TERRE, ET IL SE VERRA ENCORE**. Concert, non pas de commandement, mais d'obéissance ; rapprochement de tous, non pas dans un même droit, ce qui est impossible, mais dans **un même devoir** : telle est la merveille que nous admirerons dans le **règne de saint Louis**, lequel n'a été, pour mieux dire, que le

règne de Dieu.

Il ne me sied pas sans doute de donner ici des leçons aux peuples et aux rois. Mais est-ce ma faute, si elles naissent comme d'elles-mêmes du fond de mon sujet ? Quand la France fut-elle plus divisée qu'à la naissance de Louis ? Quand les attributions du sceptre furent-elles plus envahies ? Puissance populaire qui commence à s'élever par l'affranchissement des communes ; puissance féodale qui a converti les provinces en autant de royaumes ; puissance royale qui aspire à tout ramener à un centre unique : c'est au milieu de ces luttes et de ces agitations que la providence a placé le berceau de Louis. Peuple, bourgeois, feudataires, monarque, qui pourra rapprocher tous ces extrêmes ? Comment fondre en un tout harmonieux et hiérarchique des éléments aussi divers ?...

Mais Louis croit en Dieu, et la France croit en Dieu. Louis et la France ont un même symbole, une même doctrine, une même foi. Le roi et le pays ont un **même drapeau, un même étendard, qui est la croix de Jésus-Christ.** Bientôt la **voix de la religion domine** la voix de toutes les passions et de tous les intérêts. Le monarque et la nation s'unissent dans un sublime concert pour le service du Seigneur. Et dans cette religieuse étreinte de la puissance royale et de la puissance féodale et populaire, la guerre civile est étouffée, la querelle domestique est éteinte ; la question de pouvoir n'est plus une question. Unis devant Dieu, Louis et la France restent étroitement embrassés entre eux, et le règne d'un saint devient le règne le plus glorieux et le plus régulier de notre monarchie : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.*

Encore une fois, mes Frères, quels enseignements pour nos sociétés modernes ! Puissent-elles comprendre que **le bonheur et la paix ne nous reviendront qu'à la suite de la religion !** C'est dans ce but que je veux vous présenter aujourd'hui le règne de saint Louis comme le règne de Dieu. Règne de Dieu dans la paix,

règne de Dieu dans la guerre : c'est tout le partage de ce discours. Et comme l'Esprit-Saint a promis à **celui qui cherche d'abord le règne de Dieu, que tout le reste lui sera donné par surcroît**, ce discours vous montrera en même temps, sous le règne de saint Louis, la paix et la guerre également profitables au véritable bien de la France.

Invoquons l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de Marie, la Reine du ciel et de la terre, que Louis et le siècle de Louis ont honorée de tant d'hommages. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Paul, employant une des figures les plus hardies du langage, a fait son propre panégyrique en ces termes : *Mihi vivere Christus est* (Phil., I, 21) ; ce que saint Jean Chrysostome a traduit par cette paraphrase :

« La respiration de ma bouche, le battement de mon cœur, c'est Jésus-Christ ».

Et depuis lors, il s'est trouvé dans tous les siècles des imitateurs, des rivaux du grand apôtre, des hommes chez lesquels la grâce avait si absolument remplacé la nature, que **Jésus-Christ était devenu le principal et comme le seul ressort de leur âme**. Tel fut le saint roi dont je viens vous entretenir.

La patrie de Louis, mes Frères, ce fut **la fontaine baptismale** où il naquit à la vie de la grâce. Et parce que cette seconde vie devait être sa vie propre et véritable, il semble que la providence ait négligé de consigner dans l'histoire un mot précis et certain concernant le lieu de sa naissance temporelle : question agitée depuis trois siècles, avec assez peu de fondement, je l'avoue¹. Mais qu'importe où naquit l'homme, puisque nous savons où naquit le chrétien, et qu'en Louis, **l'homme s'effaça toujours**

¹ Consulter les Bollandistes, t. VI. Aug. ad diem 25, 6, p. 287 et seq.

devant le chrétien ? Le titre d'enfant de Dieu, d'héritier du royaume des cieux, sera toujours si cher à son cœur, que, même après que le diadème aura ceint son front, il s'appellera Louis de Poissy plutôt que Louis de France. Et si ses amis s'en étonnent, il leur dira dans son inimitable langage que la royauté de l'homme ici-bas ressemble à la royauté de la fève, qui finit avec le souper, tandis que **la royauté du chrétien est une royauté éternelle**, qui survit à la perte des sceptres périssables et des couronnes éphémères.

Réjouissez-vous, ô pieuse Blanche ; admirez comme vos mâles et fortes leçons vont porter leur fruit. L'onction sainte a consacré le royal adolescent **LIEUTENANT DE JÉSUS-CHRIST DANS LE ROYAUME DE FRANCE**. Il n'oubliera pas un seul instant que son rôle n'est que celui de la seconde majesté, et que tous ses soins doivent avoir pour objet **de procurer et d'étendre au milieu de son peuple le règne de la majesté souveraine**. Mais, comme je ne pourrai m'attacher qu'à quelques-unes des œuvres de saint Louis, avant d'en venir au détail, je veux, mes Frères, ajouter encore ici quelques paroles pour vous en révéler **le principe et l'inspiration**.

D'autres avant moi ont remarqué qu'à la différence de la plupart des grands rois, dont la gloire s'est formée du reflet de toutes les grandeurs de leur siècle, Louis a brillé de son propre éclat et n'a emprunté de personne aucun des rayons de sa renommée. A part le légitime tribut qui appartient à l'illustre Blanche, sa mère, l'histoire ne signale auprès du trône de Louis IX aucune de ces grandes figures qui disputent à celle du souverain le respect et l'admiration de la postérité ; on ne connaît pas de ministre du règne. Où le monarque prenait-il donc son point d'appui ? C'est ce qu'il importe de dire.

Deux livres surtout ont présidé à la royale éducation de Louis, **l'Évangile et le Psautier**. Toute sa vie, il ne cessa de s'instruire à cette double école. Louis prit au sérieux, il accepta sans réserve

l'Évangile de Jésus-Christ tout entier, assuré que la vérité venue du ciel et enseignée par la bouche d'un Dieu devait servir de règle à l'homme public aussi bien qu'à l'homme privé, et que la sagesse, même politique, ne pouvait mieux se rencontrer nulle part que dans le livre de la divine sagesse, à laquelle elle ne pouvait jamais être opposée.

Puis, après Jésus-Christ, il eut David pour précepteur et pour maître, et non seulement pour maître, mais pour ami, pour compagnon inséparable ; il trouva en lui son ange du conseil et son génie protecteur. Nouveau Jonathas, malgré la distance des âges, son âme fut en quelque sorte soudée à l'âme de David (I Reg., XVIII, 1). Quels hommes, en effet, à plus de vingt siècles l'un de l'autre, que David et Louis, le saint roi d'Israël et le saint roi de France, rapprochés par un même sentiment de foi, de justice, et aussi par une étonnante conformité de royales grandeurs et de royales infortunes ! Un jour nous entendrons Louis, captif et presque mourant, bénir le ciel avec transport de ce que seul, parmi tant d'objets précieux qui ont été perdus, son bréviaire a été conservé. Ici peut-être l'homme du monde a souri ; mais il regrettera cette faiblesse, s'il veut se souvenir qu'aucun livre ne renferme autant de philosophie, de connaissance du cœur humain, et de véritable politique que le livre des Psaumes, livre merveilleux dont un nouveau commentaire nous est fait chaque matin par une nouvelle expérience de la vie et de l'adversité ; livre si fécond et si plein de sens pour tout homme qui pense et qui souffre : combien plus pour celui qui, comme David, pensait sur le trône et souffrait sous le diadème !

Aussi, mes Frères, pour avoir l'intelligence du règne et de l'administration de saint Louis, c'est à ces deux sources que nous devons toujours recourir, aux béatitudes de l'Évangile et aux enseignements du Psalmiste royal. Faut-il s'étonner après cela si ce règne est le règne de Dieu ? Je choisis quelques considérations entre mille, et je dis : Règne de saint Louis, règne de Dieu par la justice, règne de Dieu par la charité, règne de Dieu par la liberté,

mystère : *Par égard SEULEMENT POUR CETTE RACE ROYALE... QUE J'AI CHOISIE DÉLIBÉRÉMENT POUR RÉGNER JUSQU'A LA FIN DES TEMPS au sommet de la majesté royale POUR L'HONNEUR DE LA SAINTE ÉGLISE... J'ai arrêté ce qui suit* : (suivent les malédictions en cas d'infidélité et les bénédictions s'ils persévèrent dans les voies du Seigneur...).

Lors du baptême et du sacre de Clovis, Saint Remy, inspiré, lui avait dit :

« Il sera victorieux et prospère tant qu'il sera fidèle à la foi romaine. Mais il sera châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation... IL SOUMETTRA TOUS LES PEUPLES A SON SCEPTRE. IL DURERA JUSQU'A LA FIN DES TEMPS ! ».

C'est la répétition presque mot pour mot du serment fait par Dieu à David. Notre foi ne nous dit-elle pas que là est la vérité ?... Or, à deux stigmatisées - en France et à l'étranger, et ces stigmatisées ne se connaissent pas - le Ciel a précisé que cette recherche devait être poursuivie. Quelle confirmation de cette ascendance davidique de la Race de nos Rois.

Quant à l'unité de race des trois branches royales, précisons que les Bénédictins, dans *L'Art de vérifier les dates*, dom Merle, Historiographe de Bourgogne est cité dans le tome 1 entre les pages 566 et 567 le tableau généalogique. Ajoutons que Piganiol de la Force écrit dans sa *Description de la France* (tome 1, page 7) :

« Le Royaume de France a commencé l'an de l'ère vulgaire 420 et, depuis ce temps-là, a toujours été successif de mâle en mâle par soixante cinq Rois TOUS ISSUS DE LA MÊME MAISON ».

Nous renvoyons à notre étude *Les Ascendances Davidiques des Rois de France et leur Parenté avec Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge Marie*, et au tableau généalogique qui établit que les trois branches des Rois de France ne sont qu'une seule et même race et sont la branche aînée salique de la Tribu de Juda, avec leur descendance de David.